



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 56318

Texte de la question

M. Dino Cinieri interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur l'épidémie de grippe liée au virus H1N1. Afin de ne pas causer un tort inutile à l'interprofession nationale porcine qui doit déjà faire face à un certain nombre de difficultés, il lui demande de bien vouloir étudier l'éventualité de faire disparaître la mention erronée de « grippe porcine » dans les campagnes de prévention organisées autour de cette épidémie.

Texte de la réponse

La grippe A/H1N1, déclarée pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est une maladie se caractérisant par une voie de contamination humaine, les risques de propagation ne venant donc pas des élevages de porcs. L'OMS a d'ailleurs rappelé dans un communiqué que les produits alimentaires à base de porc ne constituent pas de source d'infection. Il convient, par conséquent, de ne pas employer le terme de « grippe porcine », mais d'utiliser les termes « grippe A ». Particulièrement consciente des effets que cette appellation pourrait engendrer, la ministre de la santé et des sports a demandé à ce que le texte des affiches disposées dans les gares et les aéroports soit modifié. De nouvelles affiches actualisées ont donc été mises à leur disposition depuis plusieurs semaines ; il leur appartient désormais de mettre à jour leurs panneaux d'information.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56318

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7379

Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9298